



Changement de plan de zonage et conséquences

Par **Diazur**, le **08/02/2015** à **10:57**

bonjour,
Ma mairie est en train de réviser son PLU.
Une enquête publique est prévu prochainement.
En observant le nouveau PLU, me m'aperçoit que mon terrain et ma maison actuellement en zone UC (habitat pavillonnaire) , est prévu de passer en zone UX (zone urbanisé a vocation d'activité économique).
J'ai un risque de me retrouver avec des bâtiments industriels autour de moi, et les nuances que cela apporte, donc une dévaluation financière de mon bien, et une potentiel impossibilité de faire évoluer mon bien par les restrictions que cette zone comporte. Est ce juste de penser cela ?
Voyez vous d'autres conséquences potentielles que j'aimerais évoquer lors de l'enquête publique, pour essayer de rester en zone UC.
Quels autres actions puis je faire?
Merci par avance

Par **moisse**, le **08/02/2015** à **19:30**

Bonsoir,
[citation]J'ai un risque de me retrouver avec des bâtiments industriels autour de moi, et les nuances que cela apporte, donc une dévaluation financière de mon bien, et une potentiel impossibilité de faire évoluer mon bien par les restrictions que cette zone comporte. Est ce juste de penser cela ?[/citation]
J'ai un avis exactement opposé mais c'est un point de vue personnel.
Là où est l'emploi les locations sont plus chères et les immeubles se vendent mieux et plus facilement.